



Adie

Rapport annuel
Mayotte

2013



Le microcrédit pour créer
ou développer sa boîte



Bilan 2013

I - UNE FORTE CROISSANCE EN 2013	2
II - UN MODELE ECONOMIQUE QUI REPOSE SUR LA RIGUEUR, LA CONFIANCE ET L'EFFICACITE	3
III - LE MICROCREDIT ACCOMPAGNE PARTICIPE AU DEVELOPPEMENT LOCAL	3
1 - Décentralisation des services pour une meilleure couverture du territoire	3
L'agence de Dzoumogné a ouvert ses portes en septembre 2012	4
L'agence de Mamoudzou a été relocalisée en Mai 2013	4
L'agence de Chirongui voit le jour en octobre 2013	5
2 - Une campagne de notoriété pour une meilleure identification du microcrédit accompagné	5
Lancement de la nouvelle identité visuelle	5
Neuvième édition de la Semaine du Microcrédit de l'Adie à Mayotte	5
3 - Augmentation du plafond du microcrédit accompagné jusqu'à 10 000 euros	5
4 - UNE COMMUNICATION CIBLEE ET UN ENGAGEMENT PARTENARIAL	6
1 - La campagne jeunes 2013 s'est déroulée du 08 au 10 octobre à Mayotte	6
2 - Abdallah BACAR, Lauréat du concours créAdie !	6
IV - INDICATEURS DE RESULTAT ET D'IMPACT (ART.12 « CONVENTION AVEC LE MINISTERE D'ETAT A L'OUTRE-MER »):	7
1 - Indicateurs de résultat	7
2 - Indicateurs d'impact :	7
V - PERSPECTIVES ET AMBITIONS 2014	8
VI - BUDGET 2013 réalisé certifié CAC	9
VII – LES PARTENAIRES DE L'ADIE	14



I - Une forte croissance en 2013

À Mayotte comme partout en France, l'Adie lutte contre le chômage et l'exclusion au travers du microcrédit accompagné, pour la création et la pérennisation d'activités économiques.

En 2013, l'Adie Mayotte a connu, un **fort développement qualitatif et quantitatif** de ses interventions.

	Nombre de personnes financées	Montant total prêté (en euros)
Fin Déc. 2012	734	2 886 515 €
Fin Déc. 2013	909 (+ 24%)	4 455 707 € (+54%)

	Nombre de femmes	Nombre de jeunes de moins de 31 ans	Nombre de personnes accompagnées (au moins 1 service)
Fin Déc. 2012	488	96	394
Fin Déc. 2013	613 (+25,6%)	114 (+18,8%)	538 (+36,5%)

Active sur l'île depuis 1997, l'Adie a déjà permis la **création ou la consolidation de plus de 4000¹ emplois à Mayotte**.

Le développement qualitatif de l'activité de l'association à Mayotte est remarquable puisqu'on y observe à la fois une croissance forte du nombre d'interventions d'accompagnement, des montants prêtés mais aussi un risque bien maîtrisé :

- **909 personnes financées** à fin 2013, soit une augmentation de **31 %** du nombre de personnes financées par rapport à fin 2012.

- **4 479 957 € prêtés** à fin 2013, soit une hausse de **1 398 497 €** par rapport à la même période en 2012.

- **538 personnes accompagnées** (ayant bénéficié d'au moins un service dans l'année) à fin 2013, ce qui correspond à une augmentation de **36,5 %** de ce nombre par rapport à fin 2012.

- **96,46 % de taux de remboursement** à 36 mois au 31/12/2013, soit une amélioration de 0,84 point par rapport au 31/12/2012. Cet indicateur est révélateur de l'état de santé des entreprises accompagnées par l'Adie qui préservent et créent de l'emploi malgré la crise. **70 %** passent le cap de la troisième année et **80%** des personnes financées et accompagnées par l'Adie sont **insérées durablement après 5 ans²**. Le taux d'impayés de la génération 2013 s'élève à **0,89 %**

Avec un public composé en majorité de femmes, un nombre de jeunes touchés de plus en plus important, l'Adie agit auprès des populations les plus précaires et en situation d'exclusion.

¹ Au 31 décembre 2012, l'Adie a contribué à la création ou à la consolidation de 3301 emplois à Mayotte (Rapport d'activité Adie Mayotte 2012).

² L'Adie évalue son impact tous les 3 ans. Une étude de pérennité et de satisfaction devrait pouvoir être réalisée à Mayotte courant 2014 sous réserve du bouclage financier.



II - Un modèle économique qui repose sur la rigueur, la confiance et l'efficacité

Le modèle économique de l'Adie repose avant tout sur la confiance et la rigueur :

- Grâce à son habilitation de l'ACP pour emprunter pour prêter, l'Adie a la confiance des banquiers qui lui prêtent les fonds nécessaires au développement de son action.
- L'Europe, l'Etat, les collectivités et les partenaires privés de l'Adie contribuent au coût d'accompagnement des clients de l'association. Inférieur à 600 euros pour une personne accompagnée par an, le coût supporté par la collectivité est plus de 18 fois inférieur au coût annuel d'un chômeur.
- La rigueur dans la gestion budgétaire et la maîtrise du niveau de risque liées à l'activité de microcrédit conditionnent l'équilibre financier de l'association
- Depuis son implantation à Mayotte en 1996 l'Adie a prêté **17 379 105 €** à Mayotte. En 2013 le montant du microcrédit moyen s'élève à **4902 €**.
- L'encours actuel s'élève à **4 810 891 €**.

III - Le microcrédit accompagné participe au développement local

Plusieurs actions majeures ont contribué au développement de l'activité.

1 - Décentralisation des services pour une meilleure couverture du territoire

La décentralisation des agences de l'Adie Mayotte permet d'offrir une offre de proximité à l'ensemble des habitants de l'île souhaitant faire appel au microcrédit accompagné. Cette action a pu être réalisée grâce à l'aide de l'Etat et au soutien de partenaires privés dont la BRED et le fonds Adie de dotation.

Des locaux répondant à la charte d'aménagement de l'Adie et proposant tous les services d'accompagnement de l'Association garantissent des conditions d'accès et d'accueil optimales pour l'ensemble des personnes suivies par l'Adie, tout en permettant de rayonner au mieux sur toutes les communes du département.

Les services d'accompagnement de l'Adie y sont proposés :

- Le « **bien démarrer** » est un atelier collectif qui informe les créateurs sur les pièges à éviter au démarrage et les bons tuyaux. Les principes de base du marketing ainsi qu'un modèle de cahier « recettes/dépenses » sont notamment présentés.
- Le « **gagnez des clients** » est une formation qui permet à chaque client de définir sa propre stratégie commerciale et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour le développement de sa clientèle.



- Le « **gagnez du temps** » est une formation qui permet à chaque client de bien suivre son activité, de bien gérer les papiers, d'avoir de bonnes relations avec ses interlocuteurs. La tenue du cahier « recettes/dépenses » y est approfondie.

- L'**accompagnement personnalisé** est proposé aux clients nécessitant un soutien régulier dans la durée. L'objectif est de les rendre autonomes dans l'une ou plusieurs de leurs missions de chefs d'entreprises (commercial, administratif, financier, etc.).

- Les services à distance dont l'**espace micro-entrepreneurs** accessible à l'adresse www.adieconnect.fr et la plateforme téléphonique **Adie Conseil Info** (numéro azur 0811.88.23.43) répondent à toutes les questions concernant l'accompagnement des créateurs, quelque soit le sujet : statut juridique, régime social, fiscalité, contentieux, propriété intellectuelle, etc... en complément des ressources disponibles dans les antennes Adie.

L'agence de Dzoumogné a ouvert ses portes en septembre 2012



L'agence de Dzoumogné créée grâce au soutien de l'Etat et de la BRED a été inaugurée le 12 avril en présence d'un représentant de l'Etat et du Directeur Général de la BRED.

Adresse : **Lot n°21 – SIM 97650 Dzoumogné**

Nombre de conseillers Adie : **2**

Nombre de personnes financées en 2013 : **228**

Nombre de personnes accompagnés (au moins un service en 2013) : **137**

L'agence de Mamoudzou a été relocalisée en Mai 2013



Le recrutement d'une nouvelle conseillère accueil (en emploi d'avenir) à Mamoudzou a permis de renforcer le pôle administratif local.

Adresse : **5, rue de la Pompe 97600 Mamoudzou**

Nombre de conseillers Adie : **3**

Nombre de conseillers Accueil : **2**

Nombre de personnes financées en 2013 : **450**

Nombre de personnes accompagnés (au moins un service en 2013) : **239**



L'agence de Chirongui voit le jour en octobre 2013



Adresse : *51 route Nationale 97620 Chirongui*

Nombre de conseillers Adie : *2*

Nombre de personnes financées en 2013 : *231*

Nombre de personnes accompagnés (au moins un service au 30/11/13) : *162*

2 - Une campagne de notoriété pour une meilleure identification du microcrédit accompagné

Lancement de la nouvelle identité visuelle



La nouvelle identité visuelle de l'Adie a été présentée lors de la Semaine du microcrédit de l'Adie 2013.

Un nouveau logo symbolise les valeurs d'accompagnement de l'association et la relation de confiance qu'elle établit avec ses clients.

Neuvième édition de la Semaine du Microcrédit de l'Adie à Mayotte



A Mayotte, un forum s'est tenu le 6 février à la descente de la barge face au « point tourisme ».

3 - Augmentation du plafond du microcrédit accompagné jusqu'à 10 000 euros

L'Adie est aujourd'hui en mesure de financer des besoins supérieurs à 6 000 euros de façon durable pour tout le public de l'Adie. Sa capacité à financer les besoins supérieurs à 6 000 euros ne dépend plus de la disponibilité des fonds de prêts d'honneur (qui ont notamment permis de soutenir les entreprises en difficulté suite à la crise de la vie chère).

4 - Une communication ciblée et un engagement partenarial

1 - La campagne jeunes 2013 s'est déroulée du 08 au 10 octobre à Mayotte

56 porteurs de projets se sont rendus dans les agences Adie le 08 à Mamoudzou, le 09 à Dzoumogné et le 10 pour la première fois dans la nouvelle agence de Chirongui



2 - Abdallah BACAR, Lauréat du concours créAdie !



Abdallah BACAR, de la commune d'**Acoua**, Lauréat du concours national **CréAdie** dans la catégorie **Développement durable** et gagnant du **Prix des réseaux sociaux** a reçu une prime de 5000 € pour lui permettre de développer son activité.

Il avait bénéficié d'un **microcrédit de 3000 €** en 2013.

Abdallah, 31 ans, a créé sa propre entreprise de **valorisation de déchets électroménagers** grâce au soutien de l'Adie.

Après l'obtention d'un BTS technicien du froid commercial et climatisation à Gap, Abdallah retourne à Mayotte où il enchaîne des petits boulots mal payés, faute de mieux. Il prend alors conscience de la valeur des déchets électroménagers de Mayotte et souhaite en tirer une vraie richesse, bénéfique pour les habitants. C'est en 2013 que, grâce à de solides compétences, il décide de sauter le pas. L'entreprise d'Abdallah récupère les déchets électroménagers de particuliers et de collectivités de Mayotte, les répare et les revend à des prix attractifs pour les rendre accessibles aux faibles revenus.



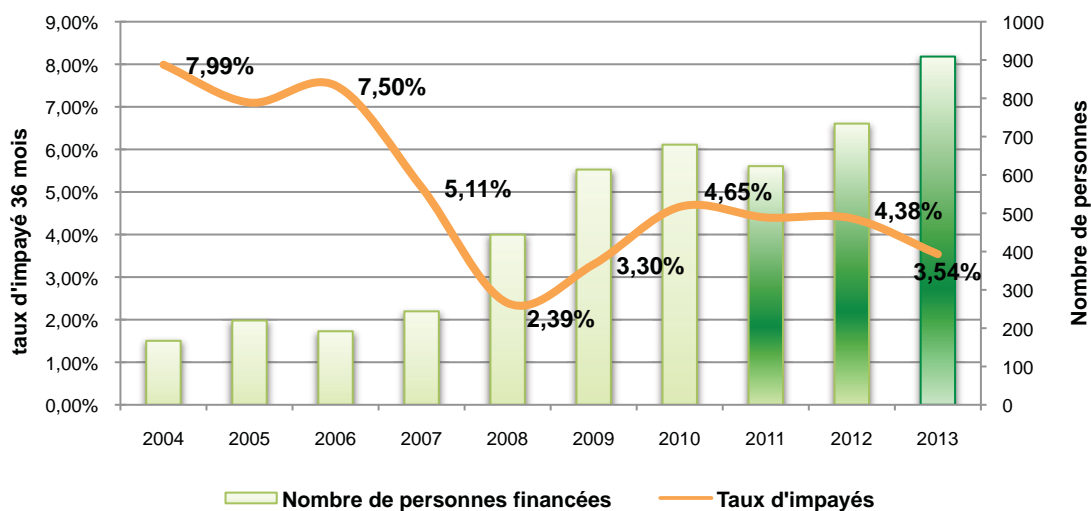
Remise des prix le 02 décembre 2013 en présence de Mme Marie-Arlette Carlotti, Ministre déléguée en charge des personnes âgées et de la lutte contre l'exclusion ; de Monsieur Jacques Witkowski – Préfet de Mayotte à l'agence de Mamoudzou.

IV - Indicateurs de résultat et d'impact (art.12 « convention avec le Ministère d'Etat à l'Outre-Mer »):

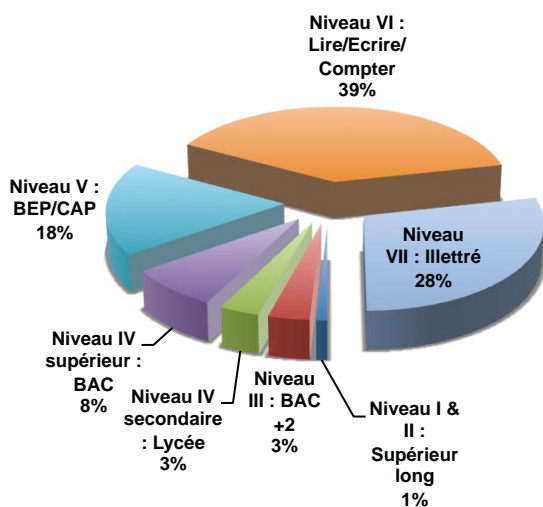
1 - Indicateurs de résultat

- Nombre d'entrepreneurs aidés en 2013 : **909**
- Nombre de création d'entreprises : **217**
- Nombre de projets accompagnés pour la première fois avec un microcrédit : **478**
- Nombre d'actions d'accompagnement : **538**
- Nombre d'entreprises aidés de moins d'un an : **327**

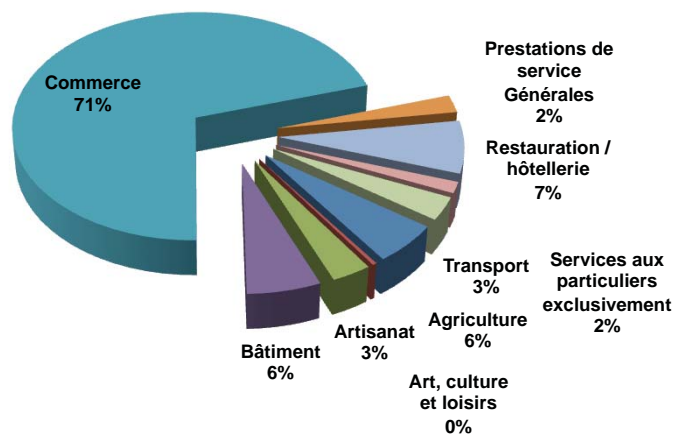
2 - Indicateurs d'impact :



Niveau d'étude des entrepreneurs aidés en 2013



Secteurs d'activité financés en 2013





V - Perspectives et Ambitions 2014

- Financer **900** personnes tout en continuant à leur apporter le meilleur accompagnement et en maîtrisant le risque.
- Mettre en place les **services d'accompagnement** de manière homogène sur les 3 antennes de l'île, pour garantir une **qualité de service** optimale, en recrutant des bénévoles.
- Organiser une **Semaine du Microcrédit** pour permettre de faire connaître les services de l'Adie au grand public et montrer que la création d'activité est une issue pour sortir de la précarité. La SMC sera également l'occasion de fêter les 25 ans de l'Adie.
- Recruter 2 conseillers supplémentaires, en privilégiant les contrats d'avenir, pour faire face aux besoins grandissants des services de l'Adie sur l'île.
- Mener une **enquête** par notre direction « étude et plaidoyer » sur l'**impact** de l'Adie à Mayotte.
- Développer la **microassurance** sur Mayotte pour permettre aux créateurs d'entreprise d'être en accord avec la législation.

ADIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

139, boulevard Sébastopol
75002 PARIS

**ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

ADIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

139, boulevard Sébastopol

75002 PARIS

Délégation Mayotte

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A l'attention de Madame la Présidente de l'ADIE

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'association ADIE et à votre demande, nous avons examiné le document : « Suivi budgétaire 2013 – Délégation Mayotte », établi par vos soins, et joint à la présente attestation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et notamment la norme d'exercice professionnel 9030 (art. A823-30 du Code de commerce) relative aux attestations. Les comptes de l'ADIE étant subdivisés par régions et siège, en comptabilité analytique, nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- vérification que la somme des résultats analytiques par région (dont la Délégation Mayotte pour 52 824 euros) et du siège soit égale au résultat comptable de l'ADIE au 31 décembre 2013 ;
- vérification que la somme des produits analytiques par région (dont la Délégation Mayotte pour 899 952 euros) et du siège soit égale au total des produits de l'ADIE au 31 décembre 2013 ;
- vérification que la somme des charges analytiques par région (dont la Délégation Mayotte pour 847 128 euros) et du siège soit égale au total des charges de l'ADIE au 31 décembre 2013.

Sur la base des travaux effectués, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance entre la comptabilité générale et le document « Suivi budgétaire 2013 » ci-joint pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Cette attestation est exclusivement réservée à votre information et à celle de vos bailleurs de fonds dans le cadre des demandes de financement de l'ADIE. Elle ne doit pas être affectée à un quelconque autre usage ou communiquée à d'autres personnes sans notre autorisation préalable.

Neuilly-sur-Seine, le 3 mars 2014

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Vercamer', with a large, sweeping underline that extends to the left and then curves back under the signature.

Jean-Pierre VERCAMER

Suivi budgétaire

Mayotte 2013	Charges
Immobilisation (comptes 20 et 218)	4 374
Investissements	4 374
Achats (comptes 606)	24 619
Matères consommables (dont carburant)	8 430
Fournitures et équipements	16 189
Services externes (comptes 61)	125 327
Loyers	57 794
Locations matériels	6 036
Locations autos	18 087
Contrats d'entretiens et de surveillance	13 476
Travaux et réparations	25 214
Assurances	4 193
Documentations et études	528
Autres services externes (comptes 62)	53 740
Intérimaires	-
Garantie des prêts et frais bancaires	1
Honoraires	300
Publicité et Publications	15 140
Autres transports et déplacements	11 522
Missions et Réceptions	6 479
Frais postaux	2 338
Services téléphoniques	17 959
Impôts et taxes (comptes 63)	-
Taxes et impôts non liés aux salaires	-
Frais de personnel (comptes 64)	481 854
Salaires et charges	462 844
Autres frais de personnel	19 011
Charges financières (comptes 66)	28 550
Intérêts	28 550
Transferts et charges excep. (comptes 79-87)	- 1 234
Transfert de charges	- 1 730
Charges sur exercices antérieurs	496
Fonctions mutualisées	129 898
Services centralisés	98 739
Plateformes téléphoniques	31 159
Total des charges	847 128
Excédent de ressources	52 824
Total	899 952

Le montant des ressources obtenues ne reflète que les engagements des financeurs et non pas les versements des subventions.

Fait à Paris le
Adie
139 bd de Sébastopol
75 002 Paris

20 février 2014

Laure Coussirat-Coustère
Directrice Finances et Opérations

Mayotte 2013	N° de convention	Ressources
Europe		-
Subventions Etat		131 260
DIECCTE DE MAYOTTE	MA1318520	85 100
DROIT DES FEMMES	MA1319002	8 000
COHESION SOCIALE	MA1319860	20 000
DJSCS MAYOTTE	MA1320672	18 160
Collectivités locales		100 000
CONSEIL GENERAL DE MAYOTTE	MA1319003	100 000
Entreprises privées		-
Contributions Fonds de dotations et dons		-
Autres financements publics		10 260
PRESTATIONS NACRE		10 260
Etablissements publics		-
Produits financiers		560 432
PRODUITS FINANCIERS		560 432
Conventions nationales réparties		100 000
BRED BANQUE POPULAIRE	MA1321035	20 000
BANQUE POPULAIRE FÉDÉRATION NATIONALE	MA1321034	20 000
MINISTÈRE DE L'OUTREMER	MA1321053	60 000
Total sur Conventions 2013		901 952
Reports et diminutions sur conventions antérieures		- 2 000
KOUNGOU 2008	MA085739	- 1 500
KANI-KELI 2010	MA085738	- 500
Total des ressources		899 952
Déficit de ressources		-
Total		899 952

ADIE
139 Boulevard Sébastopol
75002 Paris
Tél. : 01 49 33 19 00
SIREN 352 216 873

VII – les partenaires de l'Adie



Europe



Ministère des outre-mer

Dieccte

Droit des femmes

Cohésion Sociale

FMDSC

DJSCS



Pôle emploi



Fonds de prêts d'honneur

Nacre



Conseil Général de Mayotte



Agence Française de développement de

Mayotte



BRED Réunion Mayotte

Banque Populaire Fédération Nationale

Autres partenaires nationaux :

